

ARRÊTÉ modifiant la composition de la
Commission intercommunale d'aménagement foncier
d'Ernée, Montenay et Saint-Pierre-des-Landes
Abrogeant l'arrêté n°2024 DAFHOT 01 du 07/03/2024

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

DIRECTION DE L'ACTION FONCIÈRE, DE L'HABITAT
ET DE L'OBSERVATION TERRITORIALE

Service urbanisme et foncier

N° 2025 DAFHOT n°01
Du 22/05/2025

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le *Code rural et de la pêche maritime*, notamment ses articles L. 121-2 et suivants et R. 121-1 et suivants relatifs aux commissions d'aménagement foncier ;

VU l'avis de la Commission départementale d'aménagement foncier en date du 27 septembre 2018 sur la liste des communes susceptibles de faire l'objet d'une opération d'aménagement foncier ;

VU la délibération de la Commission permanente du 14 janvier 2019 instituant la Commission intercommunale d'aménagement foncier d'Ernée, Montenay, Saint-Pierre-des-Landes et Larchamp ;

VU la délibération du Conseil municipal de Larchamp du 7 novembre 2019 décidant le retrait de la Commune, celle-ci n'étant pas concernée par le projet d'aménagement foncier ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale du 19 juillet 2021 désignant les conseillers départementaux ;

VU l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2021, déclarant d'utilité publique le projet de déviation sud de la RN 12 à Ernée, ainsi que les acquisitions et travaux nécessaires à sa réalisation, et portant classement et déclassement des voiries concernées sur la commune d'Ernée ;

VU les arrêtés numéros 2021 DAFHOT 02 du 15 février 2021, 2022 DAFHOT 04 du 17 novembre 2022, 2023 DAFHOT 01 du 9 janvier 2023 et 2024 DAFHOT 01 du 7 mars 2024 portant constitution et modification de la Commission intercommunale d'aménagement foncier ;

VU la désignation par la Chambre d'agriculture des exploitants titulaires et suppléants d'Ernée, de Montenay et de Saint-Pierre-des-Landes et la désignation d'une personne qualifiée en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages en date des 7 juin 2019, 16 décembre 2020 et 14 mai 2025 ;

VU la délibération et le courrier du Conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-des-Landes en date des 30 mai 2023 et 27 mars 2024 désignant un membre du Conseil municipal pour représenter le Maire en cas d'empêchement ;

VU la désignation en date du 19 mars 2024 du représentant de l'Institut national de l'origine et de la qualité ;

VU le courrier de la Fédération de la Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique en date du 5 juin 2024 désignant son représentant ;

VU les délibérations du Conseil départemental concernant les délégations données à la Commission permanente sur l'ensemble des compétences en matière d'aménagement foncier ;

ARRÊTE

Article 1 : La Commission intercommunale d'aménagement foncier est composée comme suit :

- **Présidence** :

M. Alain PARRA d'ANDERT, Président
M. Daniel BUSSON, Président suppléant

- **Maires des communes intéressées ou conseillers municipaux désignés** :

Madame Jacqueline ARCANGER, Maire d'Ernée
Mairie
Place de l'Hôtel de ville - BP 74
53500 ERNÉE

ou à défaut,

Monsieur Stéphane BIGOT, Adjoint au Maire
Mairie
Place de l'Hôtel de ville - BP 74
53500 ERNÉE

Monsieur Gervais HAMEAU, Maire de Montenay
Mairie
1 rue des Prés
53500 MONTENAY

ou à défaut,

Monsieur Paul CHESNEL, Adjoint au Maire
Mairie
1 rue des Prés
53500 MONTENAY

Monsieur Joannick LEBON, Maire de Saint-Pierre-des-Landes
Mairie
31 rue d'Ernée
53500 SAINT-PIERRE-DES-LANDES

ou à défaut,

Monsieur Daniel POIRIER, Conseiller municipal
Mairie
31 rue d'Ernée
53500 SAINT-PIERRE-DES-LANDES

- **Propriétaires de biens fonciers non bâtis élus par le Conseil municipal** :

ERNÉE :

Titulaires :

- M. Paul GARNIER, *Les Bas Villiers* – 53500 ERNÉE
- M. Alain BELLAY, *La Rimonière* – 53500 ERNÉE

Suppléant :

- M. Christophe BÉCHU, *5 rue Henri Sauve* – 53500 ERNÉE

MONTENAY :

Titulaires :

- M. Jean-Luc FRÉTIGNÉ, *Longuève* – 53500 MONTENAY
- M. Patrick BOURDON, *La Panissais* – 53500 MONTENAY

Pas de suppléant

SAINT-PIERRE-DES-LANDES :

Titulaires :

- M. Emmanuel BÉCHU, *La Croix Breton* – 53500 SAINT-PIERRE-DES-LANDES
- Mme Fabienne TRIHAN, *La Dinais* – 53500 SAINT-PIERRE-DES-LANDES

Pas de suppléant

• **Exploitants désignés par la Chambre d’agriculture :**

ERNÉE :

Titulaires :

- M. Gilles TROTIN, *Le Milieu Villiers* – 53500 ERNÉE
- M. Sébastien COUPE, *La Grange* – 53500 ERNÉE

Suppléant :

- M. Damien RENOULIN, *La Brimonière* – 53500 ERNÉE

MONTENAY :

Titulaires :

- M. Joël RENOULIN, *La Brimonière* – 53500 ERNÉE
- M. Laurent CHEUX, *La Fizellerie* – 53500 MONTENAY

Pas de suppléant

SAINT-PIERRE-DES-LANDES :

Titulaires :

- M. Bruno BODIN, *Les Villiers du Milieu* – 53500 ERNÉE
- M. Yannick PANNETIER, *Les Hauts Villiers* – 53500 ERNÉE

Pas de suppléant

• **Personnes qualifiées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages :**

Mayenne Nature Environnement

Titulaire :

M. Denis LAUGARO, *16 rue Auguste Renoir* – 53950 LOUVERNÉ

Suppléant :

M. Jean GARCIA, *La Chausserie* – 53300 COUESMES-VAUCÉ

Fédération de la Mayenne de pêche et de protection du milieu aquatique

Titulaire :

M. Alain CHAMBRELAN, *78 rue Emile Brault* – 53000 LAVAL

Suppléant :

M. Jean-François ARCANGER, *La Vigneule* – 53240 MONTFLOURS

Personnes proposées par la Chambre d’agriculture

M. Stéphane GUIOULLIER, *La Joliserie* – 53800 RENAZÉ

Représentants du Président du Conseil départemental de la Mayenne :

Titulaire :

M. Claude TARLEVÉ, *le Paty* – 53240 LA BIGOTTIÈRE
Vice-président du Conseil Départemental
Conseiller départemental

Suppléant :

M. Sylvain ROUSSELET, *la Fauvelière* – 53170 LE BIGNON-DU-MAINE
Conseiller départemental

• **Fonctionnaires du Conseil départemental de la Mayenne :**

Titulaires	Suppléants
Mme Sophie BONNIÈRE Directrice générale adjointe Directrice des infrastructures	M. Christophe BRUNET Direction des infrastructures Direction de l'action foncière, de l'habitat et de l'observation territoriale Chef du service urbanisme et foncier
Mme Nadia BAZUREAU Direction des infrastructures Directrice de l'action foncière, de l'habitat et de l'observation territoriale	Mme Julie JÉGOU Direction des infrastructures Direction de l'action foncière, de l'habitat et de l'observation territoriale Service urbanisme et foncier Chargée de mission aménagement foncier

• **Déléguée du Directeur départemental des finances publiques de la Mayenne :**

Mme Martine JOUSSE
Direction départementale des finances publiques de la Mayenne
24 Allée de Cambrai
BP 31439
53014 LAVAL Cedex

• **Représentant de l'Institut national de l'origine et de la qualité :**

M. Pierre-Jean MILLET
INAO
16 rue du Clon
49000 ANGERS

• **Membres consultatifs :**

- Mme Patricia RADJOU, M. Florian LAUTROU, *représentants la DREAL Pays de la Loire*
- M. Philippe LEROYER, *représentant la Direction départementale des territoires de la Mayenne*
- Mme Patricia BRESTEAUX, M. Georges COULON et M. Vincent GEVRAISE, *représentants la SAFER Pays de la Loire*
- M. Stéphane LEJEUNE, *Chef de projet*, M. Philippe CACHOD, *géomètre-expert* et M. Denis ATTENCIA, *géomètre-expert, du cabinet GEOMAT Géomètres-experts*
- M. Alban HAFFNER, *Responsable AFAFE*, Mme Claire BLANDIN, *Chargée d'études en aménagement foncier du Bureau d'études ATLAM Environnement*

- Mme Lise PARROT, *Chargée de mission au pôle aménagement-urbanisme, Direction Territoires* et M. Axel GAYRAUD, *consultant foncier aménagement, à la Chambre d'agriculture Pays de la Loire*
- M. Gérard NOWACKI, *Directeur général des services de la ville d'Ernée*
- M. Denis CHARON, *Directeur* et Mme Bénédicte TAISNE, *Adjointe au directeur, à la Direction des grands projets, représentants le Conseil départemental de la Mayenne*

Article 2 : La Commission intercommunale d'aménagement foncier d'Ernée, Montenay et Saint-Pierre-des-Landes aura son siège à la Mairie d'Ernée.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié sur la plateforme dédiée du Département de la Mayenne, sur le site <https://actes-administratifs.lamayenne.fr/public/14>.

Le Président,

Signé électroniquement
Le 11/06/2025 à 12:18:05
Olivier RICHEFOU